



Gay Games 10 Règlement concernant le genre

Contexte :

La Fédération des Gay Games reconnaît que le genre est un moyen important pour définir son identité. La définition dominante du genre en tant que « homme » ou « femme », en partie pertinente pour le monde du sport tel qu'il est actuellement organisé et pratiqué, ne peut pas englober la diversité des identités de genre de tous les athlètes. La Fédération des Gay Games reconnaît également que les athlètes peuvent varier dans leur identité ou que leur identité peut être différente de celle qu'il leur est attribuée à la naissance.

Afin de promouvoir l'inclusion, les Gay Games s'efforcent d'élaborer et de mettre en œuvre règlement concernant le genre qui permettra l'inclusion de toutes les personnes, y compris, mais sans s'y limiter, Intersex, Trans*, Cisgenre et Non-Binaire, ainsi que la mise en place de compétitions sécurisées et équitables pour tous.

Règlement concernant le genre aux Gay Games :

Les participants doivent indiquer leur genre dans le cadre de leur inscription à PARIS 2018-Gay Games 10 et de leur expérience avec la Fédération des Gay Games (FGG), comme suit:

1. En s'inscrivant en ligne :
 - a. le participant devra enregistrer son genre légal conforme à sa pièce d'identité délivrée par son gouvernement avec photo (passeport, carte d'identité nationale ou permis de conduire). Cette information restera confidentielle et sera stockée conformément aux instructions de la CNIL (« Commission nationale d'information et libertés »).
 - b. le participant pourra enregistrer son genre pour la compétition, qui est « homme » ou « femme », genre dans lequel il se sent le plus à l'aise en participant aux Gay Games.

2. Lors de l'accréditation :

PARIS 2018 - Gay Games 10 et la FGG exigent que tous les participants présentent une pièce d'identification délivrée par un gouvernement avec leur date et leur lieu de naissance et leur photo (passeport, carte d'identité nationale ou permis de conduire) pour les vérifications de sécurité. Les documents d'accréditation fournis au participant par PARIS 2018 indiquent le genre du participant pour la compétition ainsi que son nom. Si de tels documents ne peuvent pas être produits pour confirmer le genre, les demandes seront examinées au cas par cas.

Genre pour les compétitions :

Dans le cadre des compétitions, un athlète peut toujours invoquer son genre légal ou le genre qui, selon lui, reflète le mieux son identité. Cela peut être démontré par une pièce d'identité délivrée par le gouvernement avec photo (passeport, carte d'identité nationale ou permis de conduire). Dans les situations où ils ne sont pas légalement reconnus dans leur pays d'origine ou par des documents juridiques, des mesures seront prises pour assurer le respect du genre des participants. Tout athlète peut participer selon le genre auquel il



s'identifie, en gardant à l'esprit la reconnaissance limitée de seulement deux genres dans le sport moderne : hommes et femmes.

PARIS 2018-Gay Games 10 et la FGG reconnaissent que seuls les athlètes peuvent déterminer leurs propres genres et n'exigeront une justification uniquement lorsqu'un sport ou une activité ne reconnaît pas l'auto-détermination du genre comme c'est le cas pour la lutte qui exige actuellement que le genre légal soit utilisé.

De même, il ne sera pas toléré pour un participant de remettre en question le genre d'un autre compétiteur.

Si un athlète enregistre un nouveau record lors d'une compétition, Paris 2018-Gay Games 10 et la FGG ne peuvent pas garantir que le record sera ratifié. La décision finale dépend de la politique de reconnaissance des genres des fédérations ou des organes directeurs concernés. Mais Paris 2018-Gay Games 10 et la FGG s'engagent à essayer de faire reconnaître les records par les fédérations ou les organes directeurs concernés.

En cas de problème concernant le genre d'une personne en compétition, cela sera traité en collaboration avec les instances de Paris 2018- Gay Games 10 et le comité de la FGG (diversité, inclusion, exécutif) afin de promouvoir l'équité et la transparence.

Confidentialité :

PARIS 2018-Gay Games 10 et la FGG reconnaissent que les personnes ayant des genres divers ne sont pas toujours reconnues légalement dans leur pays d'origine ou de résidence et les défis auxquels elles sont confrontées. Dans ces circonstances, PARIS 2018-Gay Games10 et la FGG protégeront l'identité de genre de chaque individu. Une approche discrète, professionnelle et respectueuse sera prise, en tenant compte du genre de compétition de chaque personne.

Des questions :

Pour toute question sur le règlement concernant le genre aux Gay Games, merci d'envoyer un mail à contact@paris2018.com ou diversity@gaygames.net.

